

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 12 janvier 2017 à 18h00 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir de Corinne CASANOVA
4	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
5	AIX-LES-BAINS	T	Jérôme DARVEY	
6	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	Joaquim TORRES	
10	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
11	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
12	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
13	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
14	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Arrivée après la 3 <sup>ème</sup> délibération
15	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
16	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas POILLEUX	
17	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Alix BOURBIAUX	
18	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
19	AIX-LES-BAINS	T	Nathalie MURGUET	
20	AIX LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
21	AIX-LES-BAINS	T	Fabrice MAUCCI	
22	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
23	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
24	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
25	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	
26	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
27	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
28	LE BOURGET DU LAC	T	Damien NOEL	
29	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
30	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
31	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
32	CHANAZ	T	Yves HUSSON	
33	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
34	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
35	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	Arrivé après la 3 <sup>ème</sup> délibération
36	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Arrivée après la 3 <sup>ème</sup> délibération
37	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
38	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	
39	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
40	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
41	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
42	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
43	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
44	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
45	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
46	MERY	T	Eudes BOUVIER	
47	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
48	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
49	MOTZ	S	Laurent DEJEY	

# GRAND LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU LAC DU BOURGET

50	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN
51	MOUXY	T	Nicolas MARC
52	ONTEX	T	Jacques CURTILLET
53	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND
54	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD
55	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ
56	SAINT OURS	T	Christian REBELLE
57	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER
58	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH
59	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU
60	TRESSERVE	T	Annie MOULIN
61	TRESSERVE	T	Eric COURSON
62	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER
63	VIONS	S	Catherine TRANCHINO
64	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ
65	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN
66	VOGLANS	T	Yves MERCIER
67	VOGLANS	T	Martine BERNON

28 communes présentes

#### Autres présents non votants :

Michel GOUDOUNEIX	Directeur Général des Services
Frédéric GIMOND	Directeur Général Adjoint des Services
Martine REVOL	Chargée de mission Communication
Laurent LAVAISSIERE	Directeur du pôle développement
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction
Sophie RUBIN-DELANCHY	Assistante de communication

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 5 janvier 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 296 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 30 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 64 présents (61 titulaires et 3 suppléant), et 67 votants.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**  
**Élection du Président de Grand Lac**

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection du Président de Grand Lac au scrutin secret majoritaire,

Le Conseil de communauté :

Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 novembre 2016 portant fusion de la Communauté d'agglomération du Lac du Bourget, de la Communauté de communes du Canton d'Albens et de la Communauté de communes de Chautagne,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-2 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

- PROCLAME Monsieur Dominique DORD président de Grand Lac, Communauté d'agglomération du Lac du Bourget et le déclare installé.

Aix-les-Bains, le 12 janvier 2017

Le Président doyen,  
Bernard MARIN



- Délégués en exercice : 70  
- Présents : 67  
- Votants : 70

**ELECTION DU PRESIDENT DE GRAND LAC**  
**PROCES-VERBAL DE L'ELECTION**

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 12 janvier 2017 à 18h00,**  
**au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération du lac du Bourget**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir de Corinne CASANOVA
4	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
5	AIX-LES-BAINS	T	Jérôme DARVEY	
6	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	Joaquim TORRES	
10	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
11	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
12	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
13	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
14	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Arrivée après la 3 <sup>ème</sup> délibération
15	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
16	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas POILLEUX	
17	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Alix BOURBIAUX	
18	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
19	AIX-LES-BAINS	T	Nathalie MURGUET	
20	AIX LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
21	AIX-LES-BAINS	T	Fabrice MAUCCI	
22	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
23	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
24	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
25	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	
26	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
27	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
28	LE BOURGET DU LAC	T	Damien NOEL	
29	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
30	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
31	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
32	CHANAZ	T	Yves HUSSON	
33	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
34	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
35	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	Arrivé après la 3 <sup>ème</sup> délibération
36	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Arrivée après la 3 <sup>ème</sup> délibération
37	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
38	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	
39	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
40	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
41	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
42	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
43	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
44	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
45	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
46	MERY	T	Eudes BOUVIER	
47	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
48	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
49	MOTZ	S	Laurent DEJEY	
50	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
51	MOUXY	T	Nicolas MARC	
52	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
53	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND	

54	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD
55	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ
56	SAINT OURS	T	Christian REBELLE
57	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER
58	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH
59	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU
60	TRESSERVE	T	Annie MOULIN
61	TRESSERVE	T	Eric COURSON
62	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER
63	VIONS	S	Catherine TRANCHINO
64	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ
65	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN
66	VOGLANS	T	Yves MERCIER
67	VOGLANS	T	Martine BERNON

28 communes présentes

**Autres présents non votants :**

Michel GOUDOUNEIX	Directeur Général des Services
Frédéric GIMOND	Directeur Général Adjoint des Services
Martine REVOL	Chargée de mission Communication
Laurent LAVAISSIERE	Directeur du pôle développement
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction
Sophie RUBIN-DELANCHY	Assistante de communication

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 5 janvier 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 296 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 30 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 64 présents (61 titulaires et 3 suppléant), et 67 votants.

**ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE GRAND LAC**

Il est procédé à l'élection du Président de Grand Lac, Communauté d'agglomération du Lac du Bourget, au scrutin secret uninominal. Il est fait appel des candidatures. Se déclarent candidats au poste de président de Grand Lac :

André GIMENEZ
Fabrice MAUCCI
Dominique DORD

Le bureau de vote était composé de :

- Bernard MARIN, Président doyen d'âge
- Aurore MARGAILLAN, Scrutateur
- Thibaut GUIGUE, Scrutateur

**1<sup>er</sup> TOUR**

À l'appel de son nom, chaque délégué prend un bulletin, une enveloppe et passe à l'isoloir, place son bulletin de vote dans l'urne puis signe la feuille d'émargement.

Le scrutin clos, les résultats sont les suivants :

- PRESENTS : 67
- POUVOIRS : 3
- ABSTENTIONS : 0

- VOTANTS : 70
- BLANCS : 1
- NULS (L. 66 Code électoral) : 1
- EXPRIMÉS : 68
- MAJORITE ABSOLUE : 35

<u>CANDIDATS</u> :	<u>SUFFRAGES</u> :
André GIMENEZ	8
Fabrice MAUCCI	3
Dominique DORD	57

1. Monsieur Dominique DORD ayant recueilli la majorité absolue des voix est donc élu au mandat de Président de Grand Lac, Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget.
2. Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des votes, il est procédé à un second tour.

## **2<sup>ème</sup> TOUR**

À l'appel de son nom, chaque délégué prend un bulletin, une enveloppe et passe à l'isoloir, place son bulletin de vote dans l'urne puis signe la feuille d'émargement.

Le scrutin clos, le dépouillement est réalisé par le bureau de vote et donne le résultat suivant :

- PRESENTS :
- POUVOIRS :
- ABSTENTIONS :
- VOTANTS :
- BLANCS :
- NULS (L. 66 Code électoral) :
- EXPRIMÉS :
- MAJORITÉ ABSOLUE :

<u>CANDIDATS</u> :	<u>SUFFRAGES</u> :

3. Monsieur/Madame ..... ayant recueilli la majorité absolue des voix est donc élu au mandat de Président de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget.
4. Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des votes, il est procédé à un troisième tour.

**3<sup>ème</sup> TOUR**

À l'appel de son nom, chaque délégué prend un bulletin, une enveloppe et passe à l'isoloir, place son bulletin de vote dans l'urne puis signe la feuille d'émargement.

Le scrutin clos, le dépouillement est réalisé par le bureau de vote et donne le résultat suivant :

- PRESENTS :
- POUVOIRS :
- ABSTENTIONS :
- VOTANTS :
- BLANCS :
- NULS (L. 66 Code électoral) :
- EXPRIMÉS :

<u>CANDIDATS</u> :	<u>SUFFRAGES</u> :

Monsieur/Madame ..... ayant recueilli la majorité relative des voix est donc élu au mandat de Président de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget.

**OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL**

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 12 janvier 2017 à 19 heures, a été, après lecture, signé par le Monsieur Bernard MARIN, président doyen, les scrutateurs et le secrétaire de séance.

**Certifié conforme le 12 janvier 2017,**

**M. le Président doyen  
Monsieur Bernard MARIN**



**Monsieur Thibaut GUIGUE**

A handwritten signature in black ink, corresponding to Monsieur Thibaut Guigue.

**Le secrétaire de séance,  
Madame Blandine BELLANCA**

A handwritten signature in black ink, corresponding to Madame Blandine Bellanca.

**Les scrutateurs,**

**Madame Aurore MARGAILLAN**

A handwritten signature in black ink, corresponding to Madame Aurore Margailan.



## ELECTION DU PRESIDENT DE GRAND LAC

FEUILLE DE PROCLAMATION  
ANNEXEE AU PROCES-VERBAL DE L'ELECTION

<u>QUALITE</u>	<u>NOM ET PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>SUFFRAGES OBTENUS</u>
M.	DORD Dominique	Président	57

Fait à Aix-les-Bains, le 12 janvier 2017

Le Président doyen de Grand Lac,  
**Bernard MARIN**



Les scrutateurs,

Le secrétaire de séance

..... J. GUSGUOT

.....

B. BERLANCA  
.....  
A. MARGAILLAN  
.....  
.....

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** Election du Président de Grand Lac

---

**Date de transmission de l'acte :** 12/01/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 12/01/2017

---

**Numéro de l'acte :** d1571 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-247300049-20170112-d1571-DE

---

**Date de décision :** 12/01/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.1. Election executif  
5.1.4. Election des présidents et vice-présidents EPCI